

Ecole élémentaire Helvétie

Compte-rendu du Conseil d'école du 14 juin 2011

18h - 19h30

Présents : B. Cousson, S. Pommier, N. Juif, P. Michel-Amadry, F. Batlogg, S. Bernard, H. Chevalet, I. Daubigney, C. Joly, S. Coincenot, S. Cuinet, F. Faguet, D. Pequignot, L. Bellanger, S. Vairac-De Larrard, C. Marchand, Mme. Borella-Nenert, G. Bitard, JP. Caré, C. Girardot, K. Grandvoinet, S. Bonnot, A. Wessier, V. Parisot, P. Mougin, T. Pernet, J. Richard Note, E. Hanriot, A. Tournoux, N. Nardon, D. Goudjil.

Absents : M. Schneider, A.F Barbiery, .

Excusée: S. Pequignot.

1 - Organisation du temps de restauration

a – Constats

M. Batlogg souhaite revenir sur les conclusions du précédent conseil d'école qui a donné lieu à des questionnements. Il était bien question de la demande de certains parents d'élèves de combler le problème de communication entre parents et surveillants de cantine.

Mme Cousson confirme qu'il s'agit de faire remonter les informations utiles aux parents avant d'en arriver à la phase de l'avertissement donné par la mairie à un élève, et cela par l'intermédiaire des enseignants, comme proposé et accepté lors du précédent conseil .

Un parent d'élève insiste sur le manque actuel de liaison surveillants -enseignants. De plus, il souhaiterait qu'une liste des enseignants et des niveaux des classes de chacun soit communiquée aux surveillants qui ne disposent que de l'information relative à la section des élèves.

M. Batlogg reprend l'idée de disposer d'un livret d'école contenant toutes les informations nécessaires, les noms des personnes ressources, etc... Ce document s'inscrirait d'ailleurs dans le cadre du projet d'école.

Concernant le maillon de communication enseignants - parents, M. Batlogg précise qu'il est déjà établi par chaque enseignant à sa propre initiative, avec des supports différents .

M. PERNET propose l'idée d'un cahier de communication qui suivrait l'élève du CP au CM2.

Mme Coincenot, au nom des personnels de cantine et des surveillants, reconnaît comme une bonne idée la possibilité pour les surveillants de laisser un mot dans le casiers de l'enseignant d'un élève ayant eu un problème de comportement à midi.

b - Evolution dans la prise en compte des conseils d'élèves et des besoins dans l'école :

Mme Cousson informe l'assemblée qu'elle a reçu de l'ASCH les doléances exprimées par les CM2 lors des conseils des délégués d'élèves concernant la cantine, et qu'elle les a transmises à M.

Drezet, de la mairie, lors d'une rencontre le 8 avril dernier. M. Sscneider , secrétaire de l'ASCH , était présent lors de cet entretien .

A cette occasion, et face à la difficulté liée au fait que tous les surveillants sont nouveaux cette année, M. Drezet a soumis trois propositions pour la rentrée :

- organiser une visite préalable de l'école en début d'année pour les nouveaux surveillants, créer un poste de surveillant-coordonateur qui assurerait la transmission des informations auprès des nouveaux et assurerait un relai tout au long de l'année . Ce poste, légèrement mieux rémunéré, n'est pour l'instant pas budgétisé.
- M. Drezet souhaiterait être présent lors des prochaines réunions des délégués de l'ASCH.

M. Batlogg , suite à la seconde proposition ,soulève le risque de concentrer les informations sur une seule personne : si elle vient à s'absenter, tout s'effondre.

Mme Cousson dit avoir questionné les surveillants sur leurs besoins en terme d'information utile ou de celles qui leur ont fait défaut : ils souhaitent savoir plus précisément où sont les formulaires, les PAI.

Mme Coincenot précise que, pour le « petit réfectoire » dont elle a la charge, ces informations sont dans le classeur , ceci est communiqué en début d'année aux surveillants.

c - Modalités de communication entre les surveillants, les enseignants et les parents :

Mme Cousson propose un projet de fiche A4 recto-verso qui serait donnée à tout surveillant nouveau dans l'école et qui donne les informations principales à savoir ou les lieux à connaître.

Les parents d'élèves indiquent que dans une démarche qualité, les documents et médicaments d'urgence relatifs aux P.A.I doivent être placés en un lieu immuable, connu du plus grand nombre.

Le document proposé par Mme Cousson est déjà une avancée, elle souligne qu'il pourra être encore amélioré.

Un parent d'élève s'interroge sur la responsabilité de l'employeur des surveillants, la mairie, dans la prise en main des surveillants nouvellement recrutés.

M. Batlogg répond que ce problème est soulevé dans toutes les écoles, il faut pourtant bien mettre du lien. A l'école d' Helvétie, compte-tenu de la fréquence des remplacements , l'information de début d'année n'est pas suffisante : les enseignants découvrent et orientent des remplaçants en ouvrant les grilles à 11h30 .

M. Girardot insiste sur l'importance d'avancer sur cette question. A cette fin, un trombinoscope de chaque enseignant et de l'indication de sa classe pourra être remis dans chacun des deux réfectoires.

Mme Bellanger soulève un autre problème : des enfants se seraient plaints de faire l'objet de sanctions telles que punitions collectives, avertissement donné sans passer par les 3 croix...

Mme Coincenot répond qu'il faut souvent relativiser : par exemple un avertissement peut être donné directement si l'élève a un comportement inadmissible. Et peut-on considérer comme une punition collective de demander deux minutes de silence en fin de repas à tous les élèves ?

Toutefois, il est vrai qu'un surveillant a été exclu par la mairie pour avoir donné une punition collective inappropriée à certains élèves.

M. Faguet rappelle que les élèves sont très différents en termes de comportement face aux surveillants de cantine qui n'ont que peu d'autorité car peu de possibilité de sanctions, par rapport à leur comportement en classe.

Mme De Larrard insiste sur la nécessité en tant que parent d'avoir un retour sur ces problèmes de comportements, ce qui permettrait de s'accorder en termes éducatifs. Elle indique qu'il avait été proposé à la mairie une feuille individuelle de comportement de chaque élève cantinier : cela a été refusé par la mairie.

M. Batlogg, à propos de cette feuille individuelle, souligne que ceci peut être intégré au socle commun qui comporte des items « adopter un comportement citoyen » et « respecter les autres et la vie collective ». Par ailleurs, l'idée d'un cahier sur lequel serait systématiquement transmis tous les manquements n'est pas réaliste.

L'idée serait un carnet à fiches détachables sur lequel les incidents seraient relatés puis la fiche déposée dans le casier de l'enseignant responsable de l'élève.

M. Faguet ajoute l'idée de créer un espace de parole pour les enfants sur les problèmes vécus à la cantine, par exemple lors du conseil d'élèves.

VOTE :

Mise en place d'un carnet à souche dès la rentrée prochaine, pouvant être rempli par les surveillants ou personnels de cantine relatant les incidents, chaque feuillet étant transmis à l'enseignant de l'élève concerné via son casier.

Pour : 28 voix Contre : 0 voix Abstentions : 2 voix
Mesure adoptée.

L'enseignant, après réflexion et s'il le juge utile, prévient les parents des problèmes de comportement de leur enfant à la cantine.

Pour : 29 voix Contre : 0 voix Abstention : 1 voix
Mesure adoptée.

2 - Point sur les prévisions des effectifs

Ces prévisions sont provisoires, car la commission d'entrée en CHAM reste à venir.

Pour l'heure, il y aurait à la rentrée 2011:

72 CP, 54 CE1, 63 CE2, 73 CM1 et 72 CM2, soit 334 élèves.

3 – Travaux

Les toilettes, au second étage du bâtiment cycle 3 sont terminées et mises en service.

Les « anti-pince doigts » pour les portes du préau : on attend.

Les dalles proches du trottoir : c'est en cours, les appels d'offre ont été lancés.

Une demande supplémentaire des parents FCPE : ajouter deux arceaux pour vélos, car il y a souvent saturation des arceaux existants. Cette demande doit être faite à la ville, elle pourra être co-signée par les représentants de parents.

Par la même occasion, une demande d'amélioration du système de sonnette de l'école pourra être soumise à la mairie (une sonnette reliée à un « bip » serait plus pratique et permettrait à la

directrice d'être prévenue de la présence d'un visiteur où qu'elle soit dans l'établissement)

4 – Organisation du Centenaire

M. Fabrègues, président de l'Amicale de l'Helvétie, avait proposé un projet sur deux jours. Or, pour des raisons de budget, celui-ci a dû être réduit à un jour, le samedi 25 juin. L'événement débutera à 14h avec la chorale et l'opéra, dans la petite cour, puis la kermesse se tiendra dans la grande cour. A 18h un apéritif sera offert par M. le Maire, et à 19h30 aura lieu le repas guinguette, suivi d'un spectacle de la compagnie de la Salamandre à 23h.

Le coût d'accès à la kermesse sera de 1 euro par personne.

5 – Organisation du bureau des élections

Pour la rentrée 2011, se proposent pour constituer avec la directrice le bureau des élections :
M. Batlogg ,M. Pernet et Mme Parisot.

6 – Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 19h30 et Mme COUSSON remercie les membres présents pour leur participation .

Secrétaires de séance Nathalie NARDON

Bernadette COUSSON